

A SAINT MACAIRE

Le 8 NOVEMBRE 2017

École ELEMENTAIRE DE SAINT MACAIRE

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Du 7 NOVEMBRE 2017

Inspection Education
Nationale
Sud entre deux mers

Téléphone :
05.57.57.35.38

Mél :
ce.0333384z@ac-bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

PARTICIPANTS :

présent excusé

M.	Thierry BERTHOU	Inspecteur de l'éducation nationale		x
M	Philippe PATANCHON	maire	x	
M	Jean-Loup DUTREUILH	élu	X	
Mme	Corinne VASQUEZ	élu	X	
M	Arnaud BOUEY	cuisinier	X	
Mme	Angélique GAURY	Coordinatrice CVLV	X	
Mme	Catherine RIDEL	Psychologue scolaire	X	
Mme	Rozenn BELLOIR	Parent d'élève	X	
Mme	Isabelle LOUIS	Parent d'élève	X	
Mme	Alexandra DESSANS	Parent d'élève		x
Mme	Béatrice MULLIER	Parent d'élève	X	
Mme	Agnès SAINT ESTEBEN	Parent d'élève	X	
Mme	Anne Sophie SPERL	Parent d'élève	X	
Mme	Laura SEAILLES	Parent d'élève	X	
Mme	Anne Claire BARRE	Parent d'élève	X	
Mme	Cécile CASTAGNET	Enseignante CM2	X	
Mme	Hélène DECIS	Enseignante CE2-CM1	X	
Mme	Justine CLAY	Enseignante TRS CM1-CM2/ CP	X	
Mme	Cécile MOURIER	Enseignante CE1	X	
Mme	Marie Line MICHELON	Enseignante CP	X	
Mme	Déborah PINEAU	Enseignante CE2	X	
Mme	Aude VIAL	Enseignante ULIS	X	
Mme	Florence DESSARPS	Enseignante CM1/CM2 et directrice	x	
Mme	Laila QUINTANA	Titulaire remplaçante rattachée à l'école	x	

PROCÈS VERBAL

1. Présentation des membres du Conseil.

2. Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2017 avec 1 seule liste.

237 inscrits / 140 votants / 20 bulletins blancs ou nuls/ 120 suffrages exprimés

Taux de participation : 59,07% en petite augmentation par rapport à l'année dernière

7 titulaires élues

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur 2016-2017 complètement remanié l'année dernière, est reconduit presque à l'identique pour l'année scolaire 2017-2018.

2 changements :

- les horaires d'APC, l'aide pédagogique complémentaire sont à modifier : elle était auparavant le mercredi matin, elles sont les lundis de 15h30 à 16h30 sauf pour les CM1 CM2, le mardi de 15h30 à 16h30.
- les petits objets apportés par les enfants pour la récréation comme les cartes, les billes, les toupies sont bien sous la responsabilité de l'enfant et donc des familles, pas de l'école.
- il existe maintenant 2 PPMS, 1 pour faire face aux risques majeurs, un autre pour faire face aux intrusions.

Il sera distribué aux parents de CP et aux nouvelles familles de l'école avec un coupon à signer.

Le règlement intérieur est validé par les représentants des parents d'élèves.

4. Effectifs

Effectif total de l'école : 142

CP : 23 CE1 : 26 CE2 : 23 ULIS : 13 CE2-CM1 : 19 (7-12) CM1-CM2 : 19 (12-7)
CM2 : 19

La 7^{ème} classe a été maintenue en mesure de sauvegarde, la situation sera réexaminée en fin d'année.

5. Temps périscolaires (Cantine/TAP/APS)

➤ Cantine

Questions/Remarques des parents

- Souhait que les enfants puissent partager le temps de repas avec leurs camarades et non avoir une place imposée.

Les élèves ont une place attribuée afin d'établir une certaine mixité à chaque table et éviter le chahut au sein de la cantine. Le personnel de cantine propose aux élèves de se présenter en binôme à l'entrée de la cantine afin qu'ils puissent déjeuner ensemble à la même table.

- Souhait de menus plus variés et peut-être élaborés avec les enfants.

Le choix du menu est établi afin de varier chaque jour. Une recette ne revient pas dans la même période (environ 7 semaines). Les élèves pourront proposer un menu. Une fois par mois une classe choisira un menu équilibré élaboré en classe. Le cuisinier sélectionnera la date pour proposer ce menu. Celui-ci prépare des menus à thème (nouvel an chinois, semaine italienne, menu belge...)

- **Pendant le temps de cantine, les enfants se plaignent de réactions excédées de certains personnels (manque de respect, propos offensants, manque de bienveillance).**

Les représentants des parents soulignent le fait que ce souci a déjà été pointé les années passées. Il apparaît peu acceptable que des adultes en charge d'enfants puissent avoir ce type de comportement de manière durable, même sous couvert d'énervement. Les débordements des enfants ne sont naturellement pas acceptables et doivent être repris mais ne peuvent justifier des réponses irrespectueuses et inadaptées de la part des adultes.

Le personnel de cantine a mis en place un système de croix : pour chaque comportement inapproprié, un élève reçoit une croix (le motif est écrit en face de la croix). Le personnel de cantine rapporte ce comportement aux parents de l'élève concerné, visé par le cuisinier et la directrice.

Un service civique pourrait être mis en place pour qu'un adulte supplémentaire soit présent afin d'encadrer davantage les enfants.

Pour atténuer le bruit au sein de la cantine, un système de baromètre du son a déjà été installé. Cela pourrait être renouvelé.

La mairie propose aux parents de venir manger sur un service de midi. L'année dernière, une formation avait été proposée et acceptée par le personnel mais elle n'a pas eu lieu, faute d'un nombre de candidatures suffisants.

➤ NAP/APS

Questions/Remarques des parents

- Souhait que les enfants qui ne participent pas aux TAP puissent bénéficier d'une prise en charge garderie dès 15h30 et permettre (entre autres) aux parents de venir les chercher entre 15h30 et 16h30.
Le personnel de mairie indique que les TAP ont été mis en place pour proposer des activités aux enfants. Il n'est pas possible de récupérer son enfant sur le temps des TAP.
- Environ 120 élèves participent aux TAP. Les parents remercient l'équipe du périscolaire pour son implication et les activités proposées aux enfants.

➤ Perspectives pour l'année scolaire 2018-2019

Questions/Remarques des parents

➤ Quelle sera l'organisation du temps scolaire à la rentrée de septembre 2018 ?

Une discussion sur le sujet est en cours au sein de la communauté de communes. Les enseignants ont un avis consultatif sur l'organisation du temps scolaire. Un sondage sera proposé aux parents pour le maintien à 4,5 jours ou le retour à 4 jours. Le résultat du sondage, les avis des enseignants et de la mairie seront présentés lors du deuxième conseil d'école. Une décision définitive doit être prise pour le 15 mars.

LETTRE DU DASEN

6. Hygiène et sécurité

➤ SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE

Questions/Remarques des parents

- Souci récurrent du stationnement de certains parents devant l'école pour déposer et accompagner les enfants (danger, incivilités).
- Souhait d'un rappel à l'ordre de la mairie aux personnes concernées.

Le maire recevra les personnes concernées.

➤ SECURITE DANS L'ECOLE

Le PPMS réactualisé, à envoyer à la mairie et à l'assistant de prévention de la DSDEN avant le 15 novembre.

Il est désormais en deux parties :

- pour faire face aux risques majeurs
Risques identifiés : incendie, tempêtes, transports de matières dangereuses à cause de la voie ferrée à côté de la voie ferrée (point de rassemblement dans la cour, lieux de confinement dans 3 classes).
- pour faire face à un attentat, une intrusion avec prévus, les mêmes lieux de confinement et un lieu de rassemblement en cas de fuite de l'école.

Exercice incendie effectué le 12/09/2017 à 15h20, évacuation faite en 2 min 35s. Le point de rassemblement est au fond de la cour afin de laisser l'accès libre aux pompiers.

Exercice PPMS sera effectué dans les jours à venir une fois que les papiers seront rédigés et que la communication à tous les membres de l'équipe pédagogique sera faite.

Le DU concerne la sécurité au travail. Ce Document Unique a été réactualisé début 2017.

Un registre public d'accessibilité informe le public du degré d'accessibilité de l'école notamment pour les personnes en situation de handicap. Chaque utilisateur de l'école pourra y accéder (y a-t-il des escaliers ou des rampes ? ...). Ce registre sera affiché à disposition de tous.

➤ HYGIENE

Questions/Remarques des parents

Certains parents pointent le poids excessif des cartables (classe de CP).

Après recherches, selon le Bulletin Officiel de janvier 2008, le poids du cartable doit être en dessous des 10% du poids de l'enfant.

La maîtresse a effectivement eu un mot concernant ce problème, ainsi qu'en CE1 pour la même famille et l'a réglé en transformant le porte-vues par une chemise...elle va se pencher plus largement sur ce problème et encourage les parents à venir la voir directement...

Nous tenions à préciser que beaucoup de choses se trouvent dans les cartables en dehors des outils scolaires, des billes, des cartes, des bouteilles ...qui ont eux aussi un certain poids...

7. Achats, travaux et aménagements

Remerciements

- Travaux d'entretien classiques de l'été ont été réalisés (réparation de meubles, de bureaux...)
- Déménagement de la classe d'ULIS, dans la salle annexe à celle du périscolaire.
- Achat de 3 bureaux supplémentaires par la mairie car il n'y a plus de réserves.

Demandes

- Rénovation du local à vélos en cours.
- Maintenance des ordinateurs.
- Réparation du chauffage dans la pièce du RASED.

8. Projet d'école

Il s'intitule de « l'individu au citoyen » et comporte 3 axes.

Le **1^{er} axe** est d'amener les élèves à interagir de façon constructive avec d'autres élèves pour confronter des réactions et des points de vue.

Dans ce cadre-là, nous avons organisé en début d'année les élections des délégués avec le matériel électoral prêté par la mairie, les candidats ont fait campagne et ont voté et choisi leur représentant.

1^{er} Conseil des élèves le mardi 3 octobre a décidé des grands domaines de travail.

2^{ème} Conseil des élèves le mardi 17 octobre et a abouti à des demandes transmises à la mairie.

Bien évidemment, il y a dans chaque classe en amont des conseils.

Ensuite, les élèves font des débats d'idées, sur des thèmes précis comme l'amitié, qu'est-ce qu'être élève... ou en rapport avec des difficultés en récréation...dans les situations d'apprentissage, on va demander aux élèves de justifier son avis, d'écouter le point de vue de l'autre...

Le **2^{ème} axe** concerne le vivre ensemble, accepter la différence, le handicap, les personnes d'autres origines, cultures.... Nous avons commencé dans certaines classes un travail sur la différence à travers le handicap notamment parce que l'ULIS accueille cette année des enfants en situation de handicap assez lourd et qui, nous le sentons, pose question auprès de certains élèves. Il sera poursuivi et étendu dans chaque classe.

Des échanges entre les GS et CP vont avoir lieu pour renforcer la liaison maternelle/élémentaire

Mr Coffin, enseignant spécialisé pour les enfants de la communauté des gens du voyage n'intervient plus dans l'école, d'abord parce que nous avons changé de circonscription et ensuite parce que nous n'accueillons plus que 4 enfants de cette communauté et que d'autres écoles ont de plus grands besoins.

Mme Ridet, la psychologue scolaire, est toujours présente pour accompagner les élèves, les familles et les enseignantes.

Le **3^{ème} axe** concerne le respect dans son corps, on travaille les bienfaits du sport, l'alimentation, le sommeil, l'hygiène dentaire par exemple...

Notre 1^{ère} action est l'organisation d'un cross le mardi 28 novembre avec l'aide du personnel technique.

Ensuite, pour le 2^{ème} trimestre, viendront les séances de piscine pour chaque classe, si des parents volontaires pour passer l'IEB, sinon ce ne sera pas possible pour toutes les classes.

Dans le cadre du projet d'école, une trentaine d'élèves de l'école sont pris en APC.

9. Animations et sorties pédagogiques

Questions/Remarques des parents :

Souhaits de sorties socio-culturelles

SORTIES REGULIERES et GRATUITES

- Médiathèque : 1 fois par mois pour toutes les classes sauf les CP.
- Ludothèque : 1 fois par trimestre pour les CP, CE1, CE2, CE2-CM1 et ULIS.
- Expositions chez les « Simones et Mauhargats », ce trimestre des photographies.

- Visite du village pour chaque classe avec l'aide bénévole de l'association « Vivre le Patrimoine », le jeudi en début d'après-midi, chaque trimestre aura sa thématique, ce trimestre l'organisation spécifique du village. Cette visite sera exploitée en classe avec les élèves.
- Les élèves de CM2 ont été invités au cross du collège le lundi 16 octobre.
- Le 11 novembre, les CM1 et CM2 vont participer à la commémoration avec 2 chants, « La Madelon » et « la Marseillaise ».

SORTIES AVEC NUITÉES

Principe adopté : 2 séjours avec nuitées durant leur passage à l'école élémentaire, 1 au cycle 2 et 1 au cycle 3 de manière à ce que l'argent de la coopérative, alimenté par l'association des parents d'élèves et la subvention de la mairie puisse bénéficier de manière équitable à tous les enfants.

- Des projets pédagogiques de sorties avec nuitées sont envisagés pour certaines classes mais c'est encore trop vague en parler ce soir.

Questions et remarques des parents « hors catégories »

1) Les élèves de CM2 ont un livre de français et de mathématiques pour deux alors qu'ils doivent les emmener à la maison pour les devoirs.

S'ils sont emportés à la maison pour un travail de lecture, un roulement est organisé parmi les élèves. C'est arrivé qu'une seule fois, et aucun élève n'a manifesté de gêne. Les parents sont invités à se rapprocher auprès de l'enseignante pour toute question sur le sujet qui a d'ailleurs été abordé à la réunion de rentrée.

2) Les parents pointent le mauvais état des dictionnaires, constaté lors des réunions dans les classes, qui ne favorise pas l'envie de travailler avec.

Les enfants doivent avoir leur propre dictionnaire puisque c'est demandé sur les listes de fournitures. Ceux qui sont en classe sont pour dépanner, certains sont récents et effectivement d'autres sont anciens et un peu abîmés... mais très peu utilisés !

Programmation du prochain conseil d'école : mardi 6 mars 2018

Procès-verbal rédigé par : Mme CLAY Justine

La séance est levée à : 20h40

Date du prochain conseil d'école :

Signature du directeur /directrice

